
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 26 JUIN 2024****L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-SIX JUIN,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO, Anthony GUIDAULT

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON

OBJET : Finances – EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray – Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) - Exercice 2024 – Adoption.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui accueillent, de manière permanente ou temporaire, des seniors en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ont besoin d'une assistance constante et d'une surveillance médicale dans un cadre de vie sécurisé.

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les EHPAD ont l'obligation de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce dernier a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018.

La réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources. Elle établit également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle.

Dans ce cadre, les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe et les établissements doivent produire un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD). Cet EPRD est commun pour les deux sites.

Après le vote du Budget Primitif en mars 2024, conformément au code des collectivités territoriales, l'EPRD intègre les dotations allouées aux EHPAD pour l'exercice 2024 par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'ARS.

Madame la Présidente déléguée présente aux Administrateurs l'EPRD de l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray pour l'exercice budgétaire 2024, constitué d'un rapport budgétaire et financier ainsi que différents tableaux annexes.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité :

- autorise l'inscription des recettes et des dépenses de l'exercice budgétaire 2024 selon les montants suivants :
 - **pour la section d'investissement** : 119 100,00 € en recettes et 385 400,00 € en dépenses,
 - **pour la section de fonctionnement** : 9 211 577,65 € en recettes et 11 528 076,49 € en dépenses, soit un déficit de 2 316 498,84 €. Elles se répartissent entre les deux résidences de la façon suivante :
 - ✓ Résidence Gaston-Birgé : 4 056 155,07 € en recettes et 5 220 750,00 € en dépenses, soit un déficit de 1 164 594,93 €,
 - ✓ Résidence César-Geoffray : 5 155 422,58 € en recettes et 6 307 326,49 € en dépenses, soit un déficit de 1 151 903,91 €
- adopte l'EPRD déficitaire 2024 pour l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray et d'autoriser la transmission de ce document et des annexes, sous forme dématérialisée, par le biais du système d'information déployé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA),
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



RAPPORT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

EPRD

Exercice 2024

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 boulevard Gaston-Birgé - 49000 ANGERS

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 rue César-Geoffray - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation de l'Organisme Gestionnaire	2
Présentation des structures	3
Introduction	6
Rappel du contexte.....	6
I. Activité.....	7
II. Eléments budgétaires de l'année concernée	8
A. Charges résidence Gaston-Birgé	8
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	8
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel.....	9
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	9
B. Produits résidence Gaston-Birgé.....	9
Groupe 1 – Produits de la tarification	10
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	11
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	11
C. Charges résidence César-Geoffray	12
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	12
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel.....	12
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	13
D. Produits résidence César-Geoffray	13
Groupe 1 – Produits de la tarification	14
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	15
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	15
E. Analyse financière	15
III. Projections et perspectives jusqu'à N+6	15

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Jean-Marc VERCHÈRE – **Présidente déléguée** : Christelle LARDEUX-COIFFARD

Directrice : Juliette GATIGNON

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gérontologique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action Gérontologique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**

Résidence Gaston-Birgé
Résidence César-Geoffroy

- **Une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants**

- **Un Service de portage de repas à domicile**

- **Six résidences autonomie**

Résidence Robert-Robin Résidence Les Justices
Résidence Bellefontaine Résidence Saint-Michel
Résidence Grégoire-Bordillon Résidence Monplaisir

- **Un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)**

- **Un service Angers Seniors Animation (ASA)**

- **Un service restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 boulevard Gaston-Birgé - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490003837

Historique :

1969 : Le foyer logement est ouvert sous le nom des Camélias Blancs. Il comptait 45 appartements pour accueillir des personnes âgées autonomes

1986 : Le foyer est rénové et médicalisé

1992 : Le foyer s'est agrandi, 30 logements sont venus s'ajouter

Depuis 1993 : 75 résidents

Le nom de la résidence a changé, elle se nomme désormais Résidence Gaston-Birgé.

2001 - 2002 : Des travaux sont réalisés pour la mise aux normes de sécurité.

2005 : Entrée dans la réforme de tarification des établissements.

Passage en EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Janvier 2005 : Mise en place de l'accueil de jour interne/externe accueillant des personnes présentant des troubles de la mémoire, des pathologies de type Alzheimer

2018 : Signature du contrat d'objectif et de moyens (CPOM)

2019 : Expérimentation d'une nouvelle organisation de l'EHPAD à compter du 1^{er} avril

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 67 logements de type T1 bis (27/32 m²)
- 2 logements de type T2 pour couples (47 m²)
- 1 logement de type T1 (21 m²)
- 4 hébergements temporaires
- 6 places en accueil de jour

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 rue César-Geoffray - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490541117

Historique :

1990 : au début des années 1990, le CCAS d'Angers comptait 8 foyers logements dont 2 « médicalisés » : Belle-Beille et Gaston-Birgé (600 résidents y vivaient et 350 personnes étaient en attente pour y entrer).

Déjà, la moyenne d'âge des résidents évoluait rapidement et près de 20 % d'entre eux étaient considérés comme pré-dépendants ou dépendants. Le nombre de personnes présentant des troubles psychiques augmentait tant dans les résidences que dans les demandeurs d'hébergement.

De plus, il existait un « cloisonnement » entre le secteur « sanitaire » (maisons de retraite médicalisées) et le secteur « social » (hébergement classique).

Enfin, le constat était évident : les personnes âgées autonomes ne voulaient pas quitter leur « Foyer » en vieillissant et « la vieillesse n'est pas en soi une maladie ».

Par conséquent, le « pari » était de créer un établissement le plus adapté possible à l'accueil de la personne âgée en perte d'autonomie.

Le concept de ce qui allait devenir « César-Geoffray » était né : la volonté de créer un vrai lieu de vie, en ville, dans un autre quartier que Belle-Beille et Gaston-Birgé, en complémentarité d'établissements déjà existants. « Un lieu de vie où les personnes resteront, sauf évidemment nécessité de soins hospitaliers constants » (Robert-Robin). Les résidents n'auront pas à déménager, mais les prestations de service devront évoluer.

Le cahier des charges soumis au concours pour les architectes devait ainsi, entre autres, comporter : dans un bâtiment N+2, de véritables logements, dans un lieu de vie agréable lumineux et sécurisé, dans un concept évolutif. La résidence devait également comprendre des logements pour accueillir des personnes présentant des troubles psychiques, et « soulager » leur entourage, des logements pour de l'hébergement temporaire et un Centre de gérontologie sociale : lieu d'aide aux aidants, actuellement baptisé Accueil de Jour.

1992 : ouverture du foyer logement. Les résidents sont entrés entre octobre 1992 et janvier 1993, après plusieurs visites et des rencontres avec leurs futurs voisins. Cette nouvelle résidence pour personnes âgées comprenait 85 logements + 4 logements d'hébergement temporaire ainsi que les espaces collectifs donnant tous sur la rue centrale.

En avril 1993, les logements d'hébergement temporaire commençaient à être occupés et l'accueil de jour recevait ses premiers usagers. L'Accueil de jour, quant à lui, verra ses premiers temps d'écoute en septembre 1993.

A l'époque, 2/3 des résidents étaient autonomes et 1/3 fragiles ou dépendants. 5 ans après l'ouverture de la résidence (en 1997), les 2 logements de fonction existants à l'origine ont été transformés. Un logement en duplex a été transformé en 2 logements pour les résidents. L'autre logement de fonction (au rez-de-chaussée) a été transformé en salle de réunion et en 2 bureaux qui ont été mis à disposition, pour l'un à l'Association Anjou Alzheimer et pour l'autre à l'ADESPA (soins palliatifs), associations dont les préoccupations étaient proches de celles portées par la résidence. Il accueille aujourd'hui la Plateforme de répit. Au fil des années, le pourcentage de personnes dépendantes, principalement celles présentant des troubles psychiques, a augmenté.

L'Accueil de jour et l'hébergement temporaire sont devenus de plus en plus prisés. L'Accueil de jour est passé de 6 à 12 places d'accueil. Les prestations de service ont également évolué.

2003 : En janvier 2003, aux évolutions internes se sont adjointes les évolutions législatives. Le statut de la résidence a changé. Elle est devenue un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et est agréée à l'aide sociale.

2013 : Création et inauguration le 30 novembre de la Plateforme de répit. Une équipe de 3 personnes composée d'une coordinatrice, d'une assistante de soins en gérontologie et d'un psychologue, anime la nouvelle plateforme d'accompagnement aux aidants. Cette dernière propose un ensemble de services adressés à tous les aidants de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies invalidantes. Cette plateforme entend fournir écoute, informations, conseils et soutien. Elle propose des activités qui permettent de se ressourcer et ainsi d'aborder le quotidien avec davantage de sérénité (yoga du rire, gym douce, matinée escapade...).

2018 : Signature du contrat d'objectif et de moyens (CPOM)

2019 : Expérimentation d'une nouvelle organisation de l'EHPAD à compter du 1^{er} avril

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 79 logements de type T1
- 3 logements de type T2
- 4 hébergements temporaires
- 12 places en accueil de jour

INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont désormais l'obligation d'une part, de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et d'autre part de mettre en place un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et de déposer en fin d'exercice un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage non plus par les dépenses, mais par les ressources.

Le CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d'amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l'article L 311-4 du code de l'action sociale et des familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du programme régional de santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s'appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l'EPRD et de l'ERRD dont relèvent les EHPAD impliquent la mise en œuvre d'une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

L'EPRD doit être transmis aux financeurs au plus tard 1 mois après la dernière notification (ARS ou Département) et avant le 30 juin de l'année.

Le CCAS est propriétaire de la résidence Gaston-Birgé et gestionnaire de la résidence César-Geoffroy.

L'ensemble des prévisions de crédits retenu pour l'EPRD 2023 inclut les notifications 2023 adressées par le Département de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé ainsi que les dépenses connues au mois de septembre 2023.

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

La résidence Gaston-Birgé est autorisée pour une capacité de 82 places selon la répartition suivante :

- 72 places en hébergement permanent
- 4 places en hébergement temporaire
- 6 places en accueil de jour

L'activité prévisionnelle 2024 retenue par le Département de Maine-et-Loire pour l'hébergement permanent est évaluée à 25 919 journées, soit 482 journées de plus qu'en 2023. Elles se répartissent de la façon suivante :

- **Hébergement permanent T1 : 24 476 journées**, pour une capacité d'accueil de 68 places et un taux d'occupation de 98,63 % (96,79 % en 2023) ;
- **Hébergement permanent T2 : 1 443 journées**, pour une capacité d'accueil de 2 logements et un taux d'occupation de 98,63 % par logement (96,79 % en 2023) ;

S'agissant de la dépendance, le GMP (GIR Moyen Pondéré) arrêté le 3 juin 2019 est de 691,69 et le PMP (Pathos Moyen Pondéré) a été évalué à 206 le 6 juin 2019.

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

La résidence César-Geoffray est autorisée pour une capacité de 101 places selon la répartition suivante :

- 85 places en hébergement permanent
- 4 places en hébergement temporaire
- 12 places en accueil de jour

L'activité prévisionnelle 2024 retenue par le Département de Maine-et-Loire pour l'hébergement permanent est évaluée à 29 959 journées en hébergement permanent, soit 260 journées de moins qu'en 2023. Elles se répartissent de la façon suivante :

- **Hébergement permanent T1 : 28 042 journées**, pour une capacité d'accueil de 79 places et un taux d'occupation de 96,56 % (95,73 % en 2023) ;
- **Hébergement permanent T2 : 1 917 journées**, pour une capacité d'accueil de 3 logements et un taux d'occupation de 96,56 % par logement (95,73 % en 2023) ;

S'agissant de la dépendance, le GMP arrêté le 14 juin 2019 est de 722,73 et le PMP a été évalué à 209 le 7 juin 2019.

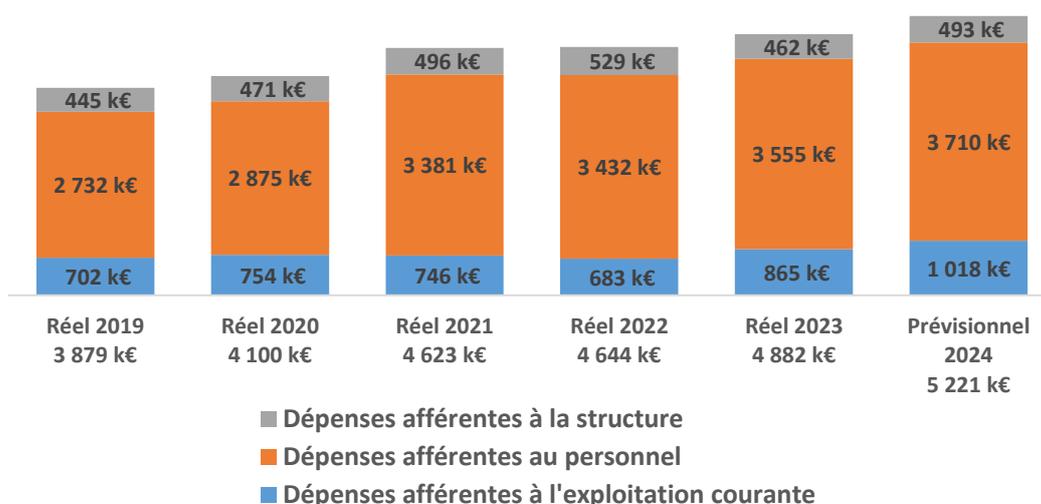
La résidence dispose par ailleurs d'une Plateforme de répit.

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

La prévision 2024 est basée sur le réalisé constaté en 2023. Les charges prévisionnelles d'exploitation 2024 atteignent 5 221 k€, représentant une augmentation de 339 k€ par rapport au réel 2023 (4 882 k€), soit + 6,94 %.

Charges d'exploitation



A. CHARGES RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le groupe 1 estimé à 1 018 k€, évolue de + 153 k€ soit + 17,69 % par rapport au réalisé 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution du coût des matières premières et de l'énergie (Produits alimentaires : + 38 k€, électricité : 28 k€) auquel s'ajoutent ceux de la blanchisserie (+ 59 k€ suite au choix par le gestionnaire de l'assujettissement à la TVA de l'activité du GIBA), des fournitures médicales (+ 9 k€) du transport des usagers de l'accueil de jour (+ 8 k€).

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les charges prévisionnelles de personnel 2024 s'élèvent à 3 710 k€, soit 155 k€ de plus que celles constatées en 2023. L'augmentation entre 2023 et 2024 provient essentiellement :

- des évolutions réglementaires :

- L'attribution de 5 points d'indice à tous les agents au 1^{er} janvier 2024
- L'évolution de la cotisation CNRACL au 1^{er} janvier 2024
- L'effet report de la revalorisation du point d'indice de 2023
- L'effet report de la revalorisation du SMIC de 2023
- La hausse de la participation au Plan de Déplacement entreprise au 1^{er} janvier 2024
- La revalorisation des bas d'échelle

- et des facteurs propres à l'établissement :

- Les effets reports concernant l'augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuner et la révision des modalités d'attribution plus favorables pour les agents
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui permet de mesurer l'impact des mesures individuelles liées principalement à l'évolution de carrière des agents. Le GVT est déterminé en fonction des règles d'avancement déterminées par la collectivité (avancement d'échelon, de grade, promotion interne...)
- Les recrutements prévus dans l'année pour des besoins saisonniers ou permanents ou au titre de renforts temporaires.
- Le rappel de versement SEGUR
- L'impact de la gestion des 1607 heures

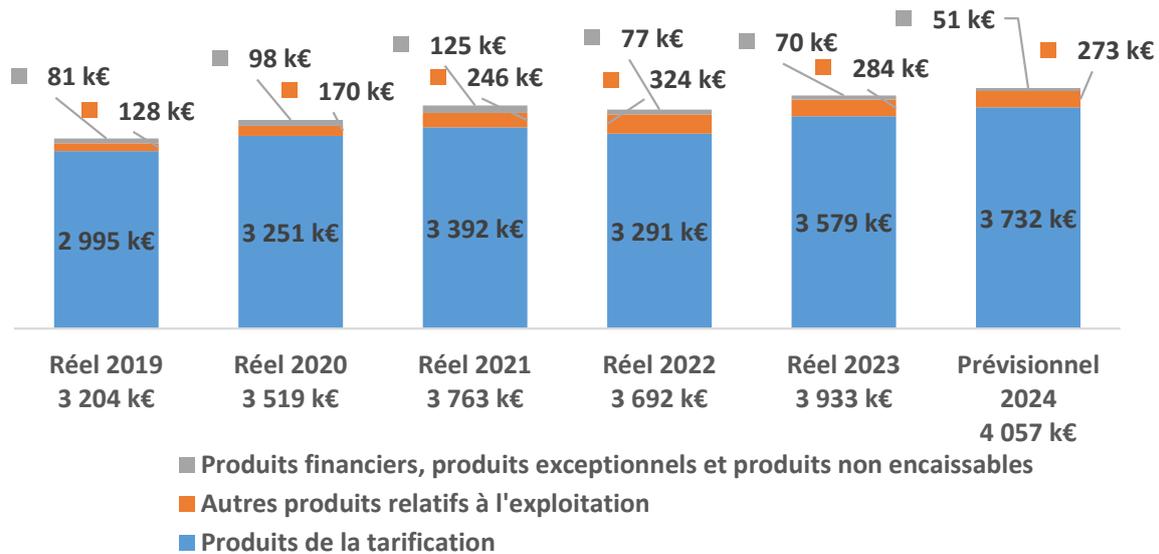
GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le groupe 3, évalué à 493 k€ pour 2024, est supérieur de 31 k€ au réalisé 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 13 k€ des titres annulés sur exercices antérieurs, de 13 k€ de de la maintenance du matériel et du bâtiments.

B. PRODUITS RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

Les recettes prévisionnelles d'exploitation 2024 sont arrêtées à 3 732 k€, soit + 153 k€ (+ 4,3 %) par rapport aux recettes réalisées en 2023 (3 579 k€) et + 441 k€ (+ 13,4 %) en comparaison de celles réalisées en 2022 (3 291 k€).

Recettes d'exploitation



GROUPÉ 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

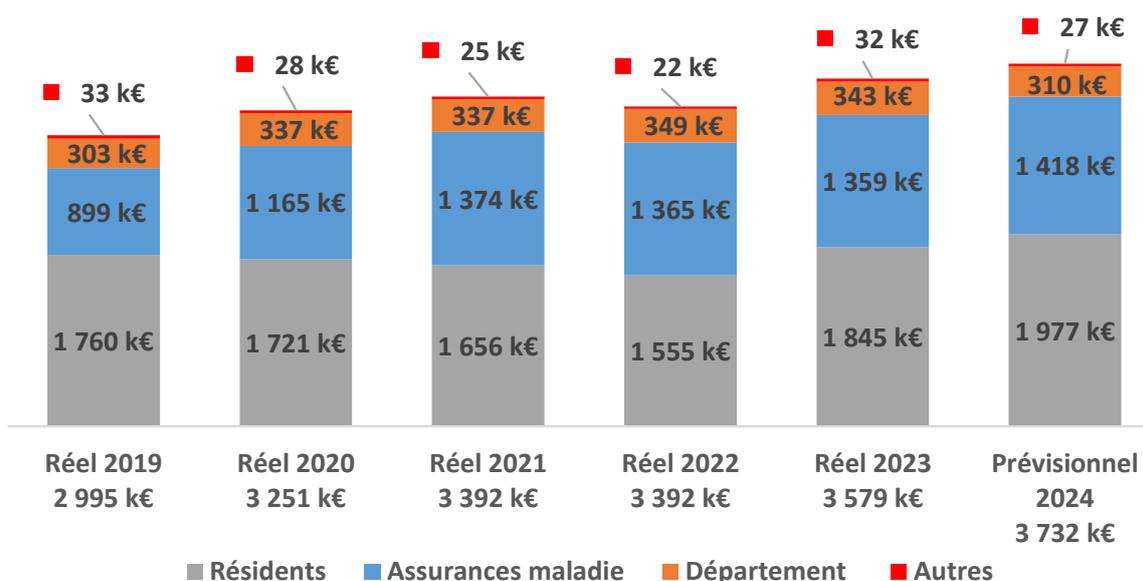
Les produits de la tarification prévisionnels s'élèvent à 3 732 k€ en 2024 (3 579 k€ réalisés en 2023), soit une augmentation de 153 k€ (+ 4,3 %).

Ils correspondent notamment à la dotation soins arrêtée à 1 418 k€ pour 2024 (1 290 k€ en juin 2023). Elle augmente de 59 k€ par rapport au montant perçu en 2023. Composée à hauteur de 1 105 k€ de financement pour l'hébergement permanent et temporaire ainsi que l'accueil de jour, elle est complétée de dotations pour la prime « Grand Age » (34 k€), les différentes composantes du « Ségur » (214 k€), de financements complémentaires (27 k€) et de financement de revalorisation du pouvoir d'achat dans la fonction publique (7 k€).

La dotation globale afférente à la dépendance versée par le Département de Maine-et-Loire passe de 343 k€ en 2023 à 310 k€ en 2024.

S'ajoute la hausse des produits de facturation aux usagers qui évoluent de 1 845 k€ en 2023 à 1 977 k€ en 2024. Il s'agit de la hausse attendue du taux d'occupation de l'ensemble des types d'accueil (hébergement temporaire, hébergement permanent et l'accueil de jour) conjuguée à la revalorisation des tarifs votés au mois de mai 2024.

Produits de la tarification



GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Les recettes du groupe 2 représentent 273 k€ et diminuent de 11 k€ par rapport au réalisé 2023 (284 k€). Le principe de compensation des charges de personnel relatif au remplacement des agents en longue maladie et longue durée initié en 2016 et reconduit depuis, représente un montant de 178 k€ en 2024 (184 k€ réalisé en 2023). Le travail mené par la direction sur l'organisation de la structure et les aménagements réalisés pour améliorer la qualité des environnements de travail a permis de contenir l'absentéisme. S'ajoute la participation du budget principal pour l'occupation d'une partie des locaux par la cuisine centrale (58 k€) et celle des agents au financement des chèques déjeuner pour un montant de 31 k€, des recettes de FCTVA pour 4 k€ et des recettes liées aux animations (2k€).

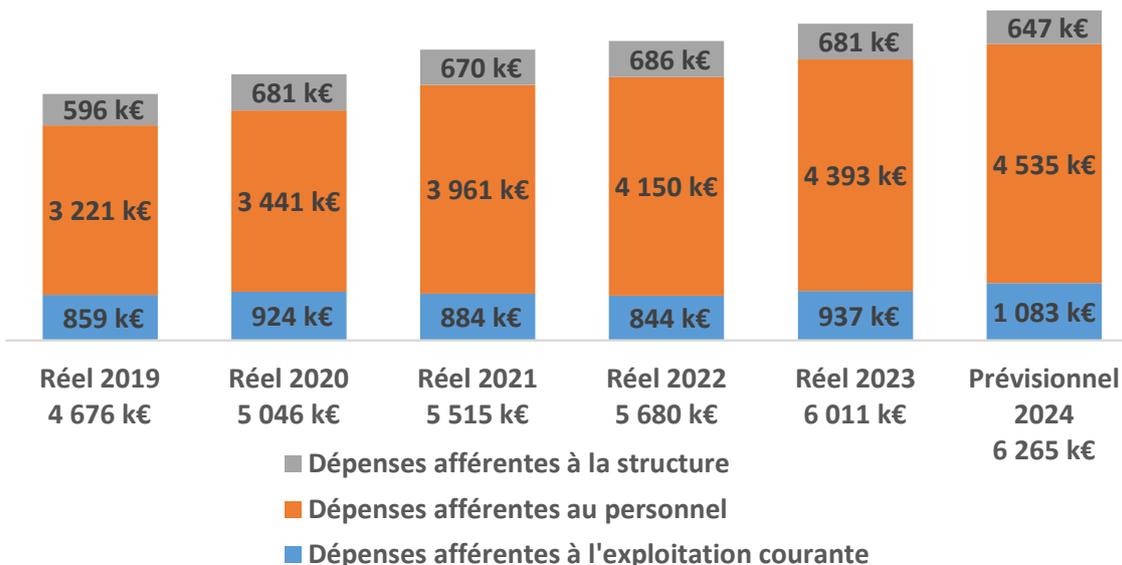
GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Les recettes du groupe 3 attendues en 2024 sont arrêtées à 51 k€ (70 k€ perçus en 2023). La différence s'explique par la baisse de 4 k€ de l'amortissement des subventions reçues et la perception de 6 k€ de recettes exceptionnelles en 2022 non reconduite en 2023 (remboursement de sinistres, de chèques énergie et l'annulation de mandat sur exercices précédents).

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

La prévision 2024 est basée sur le réalisé constaté en 2023. Les charges prévisionnelles d'exploitation 2024 atteignent 6 265 k€ soit + 4,23 % par rapport au budget réel 2023 (6 à11 k€) et + 10,30 % par rapport au dépenses réalisées en 2022 (5 680 k€).

Charges d'exploitation



C. CHARGES RÉSIDENCE CESAR-GEOFFRAY

GRUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le groupe 1 estimé à 1 083 k€, évolue de + 146 k€ soit + 15,58 % par rapport au réalisé 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution du coût de la blanchisserie (+ 69 k€), de l'énergie (+ 29 k€), des fournitures médicales (+ 13 k€), de l'alimentation (+ 16 k€) et du transport pour l'accueil de jour (+ 13 k€).

GRUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les charges prévisionnelles de personnel 2024 s'élèvent à 4 535 k€ et augmentent de 142 k€ soit + 3,23 % par rapport au réalisé de 2023 (4 393 k€) et augmentent de + 9,28 % par rapport à celui de 2022 (4 150 k€). L'augmentation entre 2023 et 2024 provient essentiellement :

- des évolutions réglementaires :

- L'attribution de 5 points d'indice à tous les agents au 1^{er} janvier 2024
- L'évolution de la cotisation CNRACL au 1^{er} janvier 2024

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

- L'effet report de la revalorisation du point d'indice de 2023
 - L'effet report de la revalorisation du SMIC de 2023
 - La hausse de la participation au Plan de Déplacement entreprise au 1^{er} janvier 2024
 - La revalorisation des bas d'échelle
- et des facteurs propres à l'établissement :**
- Les effets reports concernant l'augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuner et la révision des modalités d'attribution plus favorables pour les agents
 - Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui permet de mesurer l'impact des mesures individuelles liées principalement à l'évolution de carrière des agents. Le GVT est déterminé en fonction des règles d'avancement déterminées par la collectivité (avancement d'échelon, de grade, promotion interne...)
 - Les recrutements prévus dans l'année pour des besoins saisonniers ou permanents ou au titre de renforts temporaires.
 - Le rappel de versement SEGUR
 - L'impact de la gestion des 1607 heures

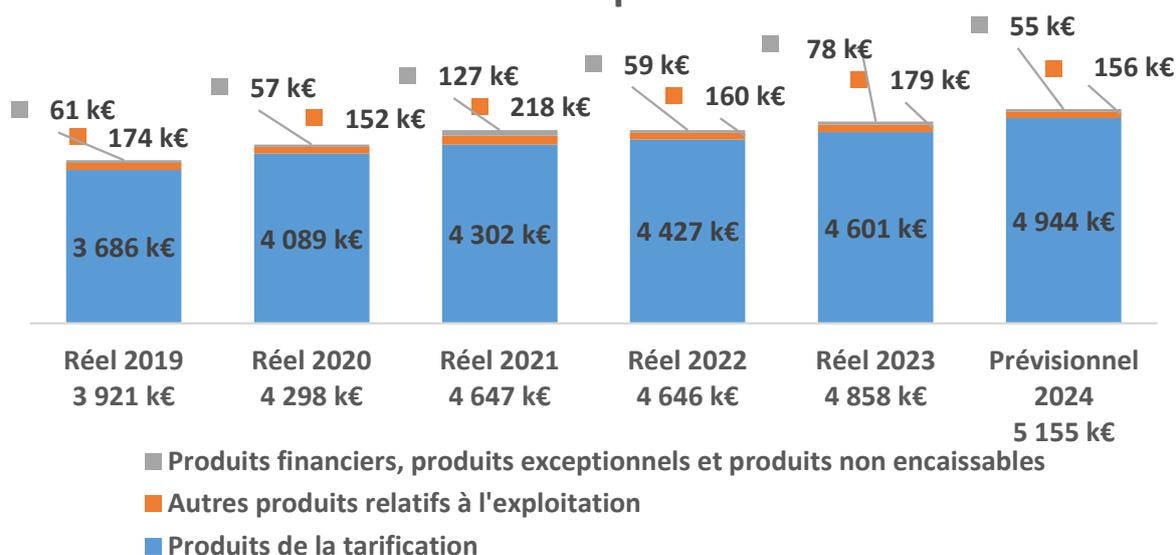
GRUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le groupe 3, évalué à 647 k€, diminue de 34 k€ par rapport au réalisé 2023, soit - 4,99 %. Cette baisse trouve principalement son origine dans l'évolution des frais d'études (- 27 k€), du coût de l'entretien des bâtiments (- 15 k€), de la location de matériel médical (- 8 k€), de la redevance pour les logiciels (- 4 k€). Elle est compensée en partie par l'augmentation du coût de la redevance versée pour le bâtiment (+ 11 k€), des dotations aux amortissements (+ 8 k€).

D. PRODUITS RÉSIDENCE CESAR-GEOFFRAY

Les recettes prévisionnelles d'exploitation 2024 sont arrêtées à 5 155 k€ soit + 297 k€ (+ 6,11 %) par rapport aux recettes réalisées de 2023 (4 858 k€) et + 509 k€ (+ 10,96 %) en comparaison de celles réalisées en 2022 (4 646 k€).

Recettes d'exploitation



GROUPÉ 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les produits de la tarification s'élèvent à 4 944 k€ en 2024 (4 601 k€ réalisé en 2023), soit une augmentation de 343 k€ (+ 7,45 %).

Ils correspondent notamment à la dotation soins arrêtée à 2 061 k€ pour 2024. Elle augmente de 97 k€ par rapport au montant versé en 2023. Composée à hauteur de 1 397 k€ de financement pour l'hébergement permanent et temporaire ainsi que l'accueil de jour, elle est complétée de dotations pour la prime « Grand Age » (43 k€), les différentes composantes du « Ségur » (296 k€) et de la revalorisation du pouvoir d'achat dans la fonction publique (10 k€). S'ajoute également le financement de la plate-forme d'accompagnement et de répit des aidants (235 k€).

La dotation globale afférente à la dépendance 2024, versée par le Département de Maine-et-Loire, diminue de 28 k€ par rapport à celle de 2023 et s'élève à 347 k€.

S'ajoute la hausse des produits de facturation aux usagers qui évoluent de 2 251 k€ en 2023 à 2 514 k€ en 2024. Il s'agit de la hausse attendue du taux d'occupation de l'ensemble des types d'accueil (hébergement temporaire, hébergement permanent et accueil de jour) conjuguée à la revalorisation des tarifs votés au mois de mai 2024.

Produits de la tarification



GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Les recettes du groupe 2 représentent 156 k€. Elles diminuent de 23 k€ par rapport à 2023 (179 k€). La baisse s'explique en majeure partie par la diminution de la prise en charge par le budget principal du coût des arrêts supérieurs à 3 mois. Ils représentent 87 k€ en 2024 contre 129 k€ en 2023.

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Les recettes du groupe 3 attendues en 2024 sont arrêtées à 55 k€ (78 k€ perçus en 2023). La différence s'explique par le versement en 2023 d'un remboursement de sinistre par notre assureur. Aucun versement de ce type n'est prévu pour 2024.

E. ANALYSE FINANCIERE

La capacité d'autofinancement (CAF) prévisionnel de l'exercice 2024 est de - 2 077 k€. Le fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2024 est négatif. Il est évalué à - 9 419 k€ après une variation négative estimée à - 2 343 k€ au cours de l'exercice.

Le résultat prévisionnel d'exploitation 2024 présente un déficit de 2 316 k€.

III. PROJECTIONS ET PERSPECTIVES JUSQU'A N+6

Angers mène une politique volontariste de « Bien Vieillir » dans la ville. Elle est attentive à la prise en charge des seniors dépendants en s'appuyant notamment sur différentes recommandations, dont celles du défenseur des droits. Les activités proposées aux Angevins les plus fragiles évoluent en

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

permanence pour proposer un service adapté et individualisé toujours en complémentarité et subsidiarité de celles conduites par une diversité de partenaires.

Dans ce cadre, la nouvelle organisation prévoit un taux d'encadrement proche des recommandations du défenseur des droits, qui préconise 1 agent par résident. Cette orientation mise en application dès 2019 est soutenue par la Ville d'Angers dans ses mécanismes financiers (notamment en matière de trésorerie).

Après la crise sanitaire et une année inflationniste, le profil financier de l'année 2023 est similaire à celui de l'exercice précédent. Il présentera en 2024 un déficit d'exploitation évalué à 2 316 k€.

L'établissement poursuit son plan de rétablissement financier planifier sur la durée du CPOM. Toutefois, ce retour progressif à l'équilibre se conduit en intégrant les contraintes environnementales (hausse mécanique des charges, augmentation du coût de la dépendance, ...), celles liées à l'organisation de l'activité de l'établissement et celles associées à la crise sanitaire (SEGUR de la santé, prime Grand Age). Le financement du Département de Maine-et-Loire et de l'Agence Régionale de Santé est déterminant dans l'atteinte des résultats.

Au vu des éléments de contexte exposés précédemment, le plan de résorption du déficit des deux établissements se poursuit, il repose sur plusieurs axes :

Amélioration de la couverture des dépenses et de la trésorerie

- ⇒ Retour à un taux d'activité supérieur à 98,5 % pour l'hébergement permanent,
- ⇒ Augmentation de la tarification des prestations annexes (dont l'accueil de jour),
- ⇒ Mise en place d'une nouvelle disposition relative à la tarification d'aide sociale (délibération conseil d'administration mai 2024),
- ⇒ Introduction d'un terme à échoir dans la facturation des prestations pour les nouveaux résidents,
- ⇒ Augmentation de la dotation soins dans le cadre de la convergence tarifaire,
- ⇒ Revalorisation de la coupe PATHOS et donc de la dotation soins,
- ⇒ Mobilisation des financements dans le cadre des appels à projet ou mécénats,
- ⇒ Financement des dépenses de masse salariale des agents en congés longue maladie et longue durée.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement courant

L'évolution des dépenses de fonctionnement courant reste encadrée (indicateurs de convergence).

- ⇒ Progression annuelle des dépenses hébergement dans le cadre des indicateurs de convergence de la commission permanente du Conseil Départemental,
- ⇒ Réduction annuelle des dépenses dépendance du fait du principe de convergence,
- ⇒ Recherche chaque année d'actions arbitrées en commission budgétaire pour maîtriser le budget,
- ⇒ Optimisation des procédures de fonctionnement,
- ⇒ Massification des achats dans le cadre de groupement de commandes.

Maîtrise de la masse salariale

- ⇒ Ajustement des cycles de travail et meilleures applications des règles de remplacement, sans dégradation de la prise en charge des résidents et impact sur les conditions de travail,
- ⇒ Mise en Application des 1607 heures,
- ⇒ Poursuite de la maîtrise des coûts de remplacement et d'intérim en mobilisant notamment la plateforme HUBLO.

Développement du système de pilotage

- ⇒ Amélioration des outils de pilotage pour responsabiliser et permettre aux cadres et aux équipes de s'impliquer davantage dans la gestion de l'établissement.

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

? N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Birgé	66 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD		72	72	365	Oui	Non
Geoffray	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD		85	85	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Raison sociale :	Birgé
FINESSE ET :	490003837

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GRUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	214 584,21 €	299 632,42 €	353 650,00 €
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	2 226,76 €	674,64 €	2 400,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	0,00 €	9 268,00 €	12 500,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6242	Transports d'usagers	31 412,56 €	29 447,90 €	38 000,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	6 055,60 €	3 202,70 €	13 500,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	117 536,37 €	180 450,00 €	240 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	279 808,68 €	310 553,43 €	326 200,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	31 412,15 €	28 360,80 €	31 900,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	0,00 €	3 508,71 €	0,00 €

TOTAL GROUPE I	683 036,33 €	865 098,60 €	1 018 150,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	-----------------------

GRUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
621	Personnel extérieur à l'établissement	66 541,19 €	28 983,85 €	20 500,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	345,20 €	0,00 €	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	19 529,52 €	21 802,44 €	22 824,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 345 484,10 €	2 448 293,03 €	2 453 007,00 €
642	Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
643	Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	944 575,52 €	986 565,85 €	1 143 169,00 €
646	Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
647	Autres charges sociales	49 182,00 €	68 863,50 €	70 000,00 €
648	Autres charges de personnel	6 729,00 €	862,17 €	500,00 €

TOTAL GROUPE II	3 432 386,53 €	3 555 370,84 €	3 710 000,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GRUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €
613	Locations	82 156,11 €	75 913,82 €	82 900,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €
615	Entretien et réparations	105 094,41 €	101 833,31 €	114 500,00 €
616	Primes d'assurances	8 019,41 €	7 552,38 €	8 900,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €
618	Divers	2 639,70 €	2 667,10 €	2 950,00 €
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	422,40 €	422,40 €	1 500,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 931,80 €	5 593,56 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €
657	Subventions	27 242,00 €	27 017,00 €	27 800,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40,13 €	0,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	9 006,24 €	0,00 €	13 050,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	289 467,30 €	240 508,77 €	241 000,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE III	529 473,60 €	491 518,77 €	496 800,00 €
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES CHARGES	4 644 442,36 €	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €
--------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
------------------------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	4 644 442,36 €	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
049 261904158 2024-10-26 DEL 2024-053-1
529 473,60 € et 491 518,77 € et 496 800,00 €

Présentation des produits :

 **GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
731				
	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
731224/731				
2132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
734	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 365 173,22 €	1 358 979,82 €	1 417 530,20 €
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	625 917,19 €	665 711,50 €	746 957,79 €
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'utilisateur	1 277 885,43 €	1 523 222,79 €	1 540 867,08 €
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	22 430,00 €	31 517,00 €	27 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE I	3 291 405,84 €	3 579 431,11 €	3 732 355,07 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	1 230,80 €	1 459,80 €	2 000,00 €
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	8 375,71 €	5 336,24 €	4 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	122 870,08 €	89 689,10 €	89 500,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	185 771,01 €	187 442,86 €	177 800,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE II	323 547,60 €	283 928,00 €	273 300,00 €
------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 981,69 €	0,01 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	1 402,28 €	341,57 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	70 819,80 €	65 577,20 €	40 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	684,00 €	3 878,00 €	10 500,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE III	76 887,77 €	69 796,78 €	50 500,00 €
-------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL DES PRODUITS	3 691 841,21 €	3 933 155,89 €	4 056 155,07 €
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

DEFICIT PREVISIONNEL	952 601,15 €	948 821,89 €	1 164 594,93 €
-----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	4 644 442,36 €	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

<p> Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)</p>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<p>Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)</p>	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Ratios	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
Marque brute d'exploitation	-730 975,25 €	-778 109,90 €	-961 044,93 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	3 423 882,43 €	3 675 916,25 €	3 827 855,07 €
Taux de marge brute	-21,35%	-21,17%	-25,11%
Résultat net	-952 601,15 €	-948 821,89 €	-1 164 594,93 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	3 500 789,20 €	3 594 738,10 €	3 844 594,93 €
Taux de résultat	-27,19%	-26,95%	-30,03%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Raison sociale :	Geoffray
FINESSE ET :	490541117

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	231 651,78 €	274 348,48 €	328 200,00 €
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	2 091,71 €	617,65 €	3 000,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	37 736,17 €	26 824,34 €	14 500,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6242	Transports d'usagers	52 733,37 €	56 801,11 €	69 600,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	6 640,25 €	2 942,42 €	15 500,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	137 008,79 €	183 081,56 €	252 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	336 231,15 €	354 165,94 €	360 000,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	38 298,13 €	34 909,20 €	39 600,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	1 766,52 €	3 362,97 €	1 100,00 €
TOTAL GROUPE I		844 157,87 €	937 053,67 €	1 083 500,00 €

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
621	Personnel extérieur à l'établissement	98 802,78 €	19 869,51 €	265 176,49 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 868,60 €	0,00 €	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	23 547,22 €	27 286,86 €	26 929,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 822 409,75 €	3 040 847,76 €	2 995 948,00 €
642	Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
643	Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 129 759,63 €	1 219 120,77 €	1 208 123,00 €
646	Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
647	Autres charges sociales	62 034,01 €	85 305,00 €	80 000,00 €
648	Autres charges de personnel	9 443,80 €	455,55 €	500,00 €
TOTAL GROUPE II		4 149 865,79 €	4 392 885,45 €	4 576 676,49 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €
613	Locations	389 494,63 €	417 582,05 €	421 200,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €
615	Entretien et réparations	169 243,31 €	91 966,32 €	86 500,00 €
616	Primes d'assurances	7 747,74 €	8 423,50 €	8 900,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	27 212,16 €	0,00 €
618	Divers	3 224,50 €	3 651,90 €	2 650,00 €
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	316,80 €	4 591,80 €	400,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	967,94 €	10 782,84 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €
657	Subventions	30 933,00 €	30 731,00 €	33 500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80,40 €	0,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	1 614,03 €	864,80 €	400,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	82 577,38 €	85 167,67 €	93 600,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049 261904158 2024-0626-DEL 2024-053-5
686 193 22 84 réception en préfecture - 04 71 50 00 00

TOTAL GROUPE III		686 193,22 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
-------------------------	--	---------------------	-----------------------	-----------------------

TOTAL DES CHARGES		5 680 223,39 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
--------------------------	--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

EXCEDENT PREVISIONNEL		0,00 €	0,00 €	0,00 €
------------------------------	--	---------------	---------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		5 680 223,39 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
--	--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Présentation des produits :

● GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
731				
	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
731224/731				
2132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
734	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 960 121,39 €	1 963 909,89 €	2 060 846,55 €
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	697 098,18 €	647 485,59 €	580 564,02 €
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'utilisateur	1 754 458,80 €	1 978 588,98 €	2 281 012,01 €
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	15 239,00 €	11 293,00 €	22 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE I	4 426 917,37 €	4 601 277,46 €	4 944 422,58 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

● GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	8 839,65 €	3 841,50 €	7 500,00 €
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	21 010,00 €	10 050,00 €	24 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	29 984,73 €	35 928,75 €	37 200,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	93 324,29 €	129 253,88 €	87 000,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE II	160 158,67 €	179 074,13 €	156 200,00 €
------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

● GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024	
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €

● PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	0,00 €	450,75 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	55 380,08 €	34 407,14 €	54 800,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	3 346,00 €	43 230,65 €	0,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

● AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL GROUPE III	58 726,08 €	78 088,54 €	54 800,00 €
-------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL DES PRODUITS	4 645 802,12 €	4 858 440,13 €	5 155 422,58 €
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

DEFICIT PREVISIONNEL	1 034 421,27 €	1 152 473,03 €	1 151 903,91 €
-----------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 680 223,39 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

● Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
● Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Ratios	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
Marque brute d'exploitation	-1 008 875,54 €	-1 144 529,10 €	-1 112 703,91 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	4 486 751,75 €	4 651 097,71 €	5 013 622,58 €
Taux de marque brute	22,49%	24,61%	22,19%
Résultat net	-1 034 421,27 €	-1 152 473,03 €	-1 151 903,91 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	4 545 179,34 €	4 799 488,49 €	5 165 526,49 €
Taux de résultat	22,78%	24,97%	22,73%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Synthèse des CRP

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Birgé

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 018 150,00 €	3 732 355,07 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 710 000,00 €	273 300,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	492 600,00 €	50 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 220 750,00 €	4 056 155,07 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	1 164 594,93 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 220 750,00 €	5 220 750,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	490541117
Raison sociale	Geoffray

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 083 500,00 €	4 944 422,58 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 576 676,49 €	156 200,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	647 150,00 €	54 800,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	6 307 326,49 €	5 155 422,58 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	1 151 903,91 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	6 307 326,49 €	6 307 326,49 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	2 101 650,00 €	8 676 777,65 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	8 286 676,49 €	429 500,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	1 139 750,00 €	105 300,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	11 528 076,49 €	9 211 577,65 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	2 316 498,84 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	11 528 076,49 €	11 528 076,49 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	2 316 498,84 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	334 600,00 €	94 800,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	334 600,00 €	2 411 298,84 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	2 076 698,84 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	22,54%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	2 076 698,84 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	25 000,00 €	25 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	360 400,00 €	94 100,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	2 462 098,84 €	119 100,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	2 342 998,84 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 462 098,84 €	2 462 098,84 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2024

FRNG estimé au 1er janvier 2024	-7 076 483,58 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-2 342 998,84 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2024	-9 419 482,42 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

BFR estimé au 1er janvier 2024	-7 000 938,84 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2024	-7 000 938,84 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

Trésorerie au 1er janvier 2024	-75 544,74 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-2 342 998,84 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	-2 418 543,58 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés seulement

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20240626-DEL 2024-053-DE
 Date de réception préfecture : 0 / /07/2024

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

		Comptes	Montant année 2024
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)			-2 316 498,84 €
+ Flux internes (charges)			334 600,00 €
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	334 600,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0,00 €
- Flux internes (produits)			94 800,00 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	94 800,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746", c/78748	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0,00 €
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0,00 €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			-2 076 698,84 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>239 800,00 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>-2 316 498,84 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	15 954,97 €	10 232,61 €	10 300,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	13 316,76 €	63 131,93 €	83 800,00 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)	20 436,75 €	30 080,15 €	25 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	49 708,48 €	103 444,69 €	119 100,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 872 132,33 €	1 945 556,78 €	2 342 998,84 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 921 840,81 €	2 049 001,47 €	2 462 098,84 €

Emplois		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	1 741 177,62 €	1 875 602,82 €	2 076 698,84 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)	22 798,68 €	22 118,02 €	25 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles	29 700,77 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	128 163,74 €	151 280,63 €	360 400,00 €
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	13 604,50 €	12 655,02 €	297 400,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	114 559,24 €	138 625,61 €	63 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	1 921 840,81 €	2 049 001,47 €	2 462 098,84 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 921 840,81 €	2 049 001,47 €	2 462 098,84 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Birgé

Postes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	865 098,60 €	1 018 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			-1 018 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-1 018 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Charges afférentes au personnel	3 555 370,84 €	3 710 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			-20 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			-3 689 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-3 689 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III Charges afférentes à la structure	461 508,34 €	492 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	86 133,30 €	94 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/63 (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/65 (1)	33 032,96 €	29 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges d'entretien réparation (1)	101 833,31 €	114 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles décaissables	0,00 €	13 050,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	240 508,77 €	241 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais financiers des emprunts nouveaux			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A- Total des charges de l'exercice	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Postes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
--------	------	------	------	------	------	------	------	------

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

	GROUPE I Produits de la tarification	3 579 431,11 €	3 732 355,07 €	0,00 €							
	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits à la charge de l'assurance maladie	1 358 979,82 €	1 417 530,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits à la charge du département	665 711,50 €	746 957,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits à la charge de l'usager	1 523 222,79 €	1 540 867,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	31 517,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	283 928,00 €	273 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			-273 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				-273 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	69 796,78 €	50 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	4 219,58 €	10 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	65 577,20 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Transfert de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	B- Total des produits de l'exercice	3 933 155,89 €	4 056 155,07 €	0,00 €							
	RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	948 821,89 €	1 164 594,93 €	0,00 €							
	Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 881 977,78 €	5 220 750,00 €	0,00 €							

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	490541117
Raison sociale	Geoffray

Postes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	937 053,67 €	1 083 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			-1 083 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-1 083 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Charges afférentes au personnel	4 392 885,45 €	4 576 676,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			-265 176,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			-4 311 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-4 311 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III Charges afférentes à la structure	680 974,04 €	647 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	456 869,61 €	432 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/63 (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c/65 (1)	46 105,64 €	33 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges d'entretien réparation (1)	91 966,32 €	86 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles décaissables	864,80 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	85 167,67 €	93 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais financiers des emprunts nouveaux			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A- Total des charges de l'exercice	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Postes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
GROUPE I Produits de la tarification	4 601 277,46 €	4 944 422,58 €	0,00 €					
Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'assurance maladie	1 963 909,89 €	2 060 846,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge du département	647 485,59 €	580 564,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'usager	1 978 588,98 €	2 281 012,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge d'autres financeurs	11 293,00 €	22 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	179 074,13 €	156 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			-156 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			-156 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	78 088,54 €	54 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	43 681,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	34 407,14 €	54 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE Transfert de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B- Total des produits de l'exercice	4 858 440,13 €	5 155 422,58 €	0,00 €					
RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	1 152 473,03 €	1 151 903,91 €	0,00 €					
Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €	0,00 €					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
C	Produits									
	Groupe I : Produits de la tarification	8 180 708,57 €	8 676 777,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
R	Groupe II : Autres produits d'exploitation	463 002,13 €	429 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>(*) Dont produits du compte 70</i>	5 301,30 €								
P	Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	147 885,32 €	105 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des produits (1)	8 791 596,02 €	9 211 577,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>Dont produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)</i>	8 691 611,68 €	9 116 777,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
c o n s i d é s	Charges									
	Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante	1 802 152,27 €	2 101 650,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>(*) Dont achats stockés et variation des stocks</i>	0,00 €								
	Groupe II : Charges afférentes au personnel	7 948 256,29 €	8 286 676,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Groupe III : Charges afférentes à la structure	1 142 482,38 €	1 139 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>(*) Dont charges non décaissables</i>	325 676,44 €								
	<i>Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3</i>	736 802,54 €	728 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses</i>	79 138,60 €	63 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des charges (2)	10 892 890,94 €	11 528 076,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>(*) Dont charges des comptes 60 à 62</i>	2 587 808,17 €	3 115 826,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<i>(*) Dont charges des comptes 63 et 645 à 647</i>	2 408 944,42 €	2 551 045,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Résultat prévisionnel (1) - (2)	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €						
C A F	(FRE) Résultat prévisionnel	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Flux internes (charges) (+)	325 676,44 €	334 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	325 676,44 €	334 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/68748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FRE) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FRE) Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Flux internes (produits) (-)	99 984,34 €	94 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	99 984,34 €	94 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FR) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	(FRE) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	-1 875 602,82 €	-2 076 698,84 €	0,00 €						
	Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	225 692,10 €	239 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

(*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
F	Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)								
	299 056,64 €	333 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRI = (3)								
	225 692,10 €	239 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687/ ESSMS priv.: 106857)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)								
	10 232,61 €	10 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Subventions d'investissement (comptes 13)								
	63 131,93 €	83 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Produits des cessions d'éléments d'actif								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Diminution des financements stables d'investissement de la période = (6)								
	151 280,63 €	360 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - Réduction - (sauf compte 106)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Acquisition d'immobilisations :								
	151 280,63 €	360 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Immobilisations incorporelles								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Terrains								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Agencements de terrains								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Constructions								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Installations techniques matériel et outillage								
	12 655,02 €	297 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres immobilisations corporelles								
	138 625,61 €	63 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Immobilisations en cours								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Immobilisations financières								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Variations du FRI (5) - (6) = (7)								
	147 776,01 €	-26 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	FRI initial (8)								
	-3 190 604,42 €	-3 042 828,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	
	FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)								
	-3 042 828,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	-3 069 328,41 €	
R	Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)								
	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRE = (4)								
	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Affectation des résultats à l'investissement								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres								
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Variations du FRE (10) - (11) = (12)								
	-2 101 294,92 €	-2 316 498,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	FRE initial (13)								
	-1 940 322,42 €	-4 041 617,34 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	
	FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)								
	-4 041 617,34 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	-6 358 116,18 €	
F	Apport ou prélevement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)								
	-1 953 518,91 €	-2 342 998,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
R	FRNG initial = (16)								
	-5 130 926,84 €	-7 084 445,75 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	
N	Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)								
	-7 084 445,75 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	-9 427 444,59 €	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
B	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	401 943,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Augmentation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	401 943,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres augmentations du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	F	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	2 308 964,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Diminution des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Diminution des créances (effet volume ou prix)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Augmentation des dettes fournisseurs	884,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Autres diminutions du BFR	2 308 080,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations du BFR = (18) - (19) = (20)		-1 907 020,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
BFR initial (21)		-5 093 917,89 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)		-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	-7 000 938,84 €	
Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)		-46 497,96 €	-2 342 998,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
T		Trésorerie Initiale = (24)	-37 008,91 €	-83 506,87 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €
	Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	-83 506,87 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	-2 426 505,71 €	
	Variations des financements à court terme = (26)	38 535,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)	-7 962,13 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	-2 350 960,97 €	

Contrôle cohérence
avec l'onglet " Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) : Ecart de -7962 €
Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP): Ecart de -7962 €

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1688) à plus d'un an	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €	77 683,57 €
Montant des comptes 16S (ESSMS publics) et 169	77 683,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	-3 530 446,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	9 287 215,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €
Mesures correctives le cas échéant (sorties d'immobilisations, etc.)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	9 287 215,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €	9 647 615,37 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	7 799 949,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €
Mesures correctives le cas échéant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	7 799 949,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €	8 134 549,49 €

RATIOS	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taux d'endettement (< 50%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	0,00	-0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie en jours	-2,88	-76,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de CAF en % des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	-21,58%	-22,78%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de vétusté global des immobilisations (1)	83,99%	84,32%	84,32%	84,32%	84,32%	84,32%	84,32%	84,32%
Marque brute d'exploitation	-1 922 639,00 €	-2 073 748,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Taux de marque brute d'exploitation en % des produits courants	-23,09%	-23,45%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

(1) : Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "FDR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2022	Réel 2023 (1)	FINANCEMENTS	2022	Réel 2023 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	66 102,94 €	66 102,94 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	1 683 733,40 €	1 693 966,01 €
Immobilisations corporelles brutes	9 074 008,48 €	9 225 289,11 €	Excédents affectés à l'investissement	45 400,00 €	45 400,00 €
- Terrains	4 176,68 €	4 176,68 €	Subventions d'investissement	321 103,84 €	284 251,43 €
- Agencements de terrain	0,00 €	0,00 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €
- Constructions	4 994 575,10 €	4 994 575,10 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	541 150,36 €	553 805,38 €	Fonds dédiés à l'investissement (3)	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations corporelles	3 534 106,34 €	3 672 731,95 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	0,00 €	0,00 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)	0,00 €	0,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	69 721,44 €	77 683,57 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	7 437 870,88 €	7 748 697,32 €
			- Agencements de terrain	0,00 €	0,00 €
			- Constructions	4 550 941,12 €	4 654 251,33 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	434 243,42 €	453 264,00 €
			- Autres immobilisations corporelles	2 452 686,34 €	2 641 181,99 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	36 402,17 €	51 252,17 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)	0,00 €	0,00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)	0,00 €	0,00 €
			Dépréciation des immobilisations	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00 €	0,00 €	Autres (7)	-3 644 724,73 €	-5 631 747,11 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison investissement (3) (8)	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (3)	0,00 €	0,00 €			
Total II	9 140 111,42 €	9 291 392,05 €	Total I	5 949 507,00 €	4 269 503,39 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	3 190 604,42 €	5 021 888,66 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	0,00 €	0,00 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	0,00 €	0,00 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €
Résultat déficitaire (4)	1 987 022,42 €	2 101 294,92 €	Réserves de compensation des déficits	0,00 €	0,00 €
Créances glissantes	0,00 €	0,00 €	Résultat excédentaire (4)	0,00 €	0,00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	0,00 €	0,00 €
			Provisions pour risques et charges	0,00 €	0,00 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)	0,00 €	0,00 €
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	46 700,00 €	46 700,00 €
			Autres	0,00 €	0,00 €
			Compte de liaison trésorerie (stable)	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0,00 €	0,00 €			
Total IV	1 987 022,42 €	2 101 294,92 €	Total III	46 700,00 €	46 700,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	1 940 322,42 €	2 054 594,92 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement net global négatif	5 130 926,84 €	7 076 483,58 €	Fonds de roulement net global positif	0,00 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	Avances reçues	11 138,45 €	51 004,00 €
Avances et acomptes versés	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs	406 585,44 €	407 469,86 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	481 281,27 €	514 726,97 €	Dettes sociales et fiscales	0,00 €	1 918,70 €
Créances diverses d'exploitation	20 670,92 €	389 168,70 €	Dettes diverses d'exploitation	5 177 412,93 €	7 443 186,05 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)	0,00 €	0,00 €	Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale	0,00 €	0,00 €
Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	Fonds déposés par les résidents	733,26 €	1 255,90 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Autres	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison d'exploitation	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison d'exploitation	0,00 €	0,00 €
Total VI	501 952,19 €	903 895,67 €	Total V	5 595 870,08 €	7 904 834,51 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0,00 €	0,00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	5 093 917,89 €	7 000 938,84 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs d'immobilisations	1 697,83 €	45 226,46 €
Disponibilités	0,00 €	0,00 €	Fonds des majeurs protégés	6 594,74 €	14 354,69 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Concours bancaires courants	0,00 €	0,00 €
			Ligne de trésorerie	0,00 €	0,00 €
			Intérêts courus non échus	0,00 €	0,00 €
			Autres (dont emprunts à un an au plus)	28 716,34 €	15 963,59 €
Compte de liaison trésorerie	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison trésorerie	0,00 €	0,00 €
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	37 008,91 €	75 544,74 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	37 008,91 €	75 544,74 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	11 629 086,03 €	12 296 582,64 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	11 629 085,99 €	12 296 582,64 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : ESSMS privés seulement

(4) : Sous contrôle de tiers financeurs

(5) : ESSMS publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

(8) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2022	Réel 2023 (1)
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2022	Valeur de l'indicateur pour 2023
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100}}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	91,12%	93,19%
Installations techniques, matériel et outillage		80,24%	81,85%
Autres immobilisations corporelles		69,40%	71,91%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-120,67	-178,83
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)		-73,39	-73,17
Fonds de roulement net global (FRNG)		-194,06	-252,00
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-192,66	-249,31
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-1,40	-2,69
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{\text{[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{\text{(Solde débiteur comptes 41) x 365 j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	22,73	22,95
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{\text{(Solde créditeur comptes 401) x 365 j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62)}}$ ⁽²⁾	60,22	57,47
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{\text{(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	0,00	0,29
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF x100}}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713}}$	-21,98%	-22,40%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856) x 100}}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713}}$	0,00%	0,00%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{\text{(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x100}}{\text{Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713}}$	-21,99%	-23,09%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant
(2): Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios

	2022	2023
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")	0,00 €	
Solde du compte 41 au 31/12	481 281,27 €	514 726,970 €
CAF/IAF	-1 741 177,82 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	9 650 605,50 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €	
Total comptes 60 à 62	2 464 371,78 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	2 216 327,90 €	
Total compte 6611 (inscrits en produits)	0,00 €	0,00 €
Total comptes 60 à 65	9 941 880,27 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	7 920 048,15 €	8 374 914,94 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €	0,00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	7 910 634,18 €	8 327 013,96 €
Marge brute d'exploitation	-1 739 850,79 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	7 910 634,18 €	8 327 013,96 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Précisions et consignes de remplissage :

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières de longue durée. Au besoin, ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière différente. Les autres engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

L'information est à présenter opération par opération. Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau 

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport budgétaire et financier ;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSMS du périmètre (montant cumulé des redevances payées et restant à payer).

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances					
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel	
Total				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
EHPAD Gaston BIRGE	66 boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	72		72		
EHPAD César GEOFFRAY	15 rue Cesar Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	85		85		



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Raison sociale :	EHPAD Gaston BIRGE
FINESS ET :	490003837

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72			4	6

Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2023			Forfait global de l'exercice 2024		
Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale

Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2023		
GMP	PMP	GMPS

Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606							0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226							0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical							0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical							0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	236 185,69 €	286 650,00 €					236 185,69 €	286 650,00 €
60622	Produits d'entretien (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		5 770,64 €	5 950,00 €	2 473,13 €	2 550,00 €			8 243,77 €	8 500,00 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		1 115,57 €	1 050,00 €	478,10 €	450,00 €			1 593,67 €	1 500,00 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			28 087,55 €	22 000,00 €			28 087,55 €	22 000,00 €
6066	Fournitures médicales						35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement							0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							0,00 €	0,00 €

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	114 585,94 €	133 850,00 €			9 268,00 €	12 500,00 €	123 853,94 €	146 350,00 €
6111	Prestations à caractère médical					674,64 €	2 400,00 €	674,64 €	2 400,00 €
61121	Ergothérapie					0,00 €		0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical					73 346,66 €	75 000,00 €	73 346,66 €	75 000,00 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					34,01 €	400,00 €	34,01 €	400,00 €
61562	Maintenance du matériel médical							0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail							0,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	3 586,70 €	14 100,00 €					3 586,70 €	14 100,00 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	864,83 €	500,00 €					864,83 €	500,00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					28 119,02 €	20 000,00 €	28 119,02 €	20 000,00 €
6223	Intervenants médicaux							0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport		
		29 063,90 €	37 400,00 €					29 063,90 €	37 400,00 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	312 103,51 €	326 200,00 €					312 103,51 €	326 200,00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		126 315,00 €	168 000,00 €	54 135,00 €	72 000,00 €			180 450,00 €	240 000,00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		19 852,56 €	22 330,00 €	8 508,24 €	9 570,00 €			28 360,80 €	31 900,00 €
6288	Autres	1 958,63 €						1 958,63 €	0,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)							0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
								0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
								0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	5 828,24 €	6 112,59 €	5 475,18 €	6 080,78 €	10 499,02 €	10 630,63 €	21 802,44 €	22 824,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
								0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
								0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)							0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)							0,00 €	0,00 €

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
64	CHARGES DE PERSONNEL	937 479,57 €	1 033 606,14 €	879 878,29 €	958 094,94 €	1 687 226,37 €	1 674 974,92 €	3 504 584,23 €	3 666 676,00 €
	<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)</i>	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		656 410,00 €	656 410,00 €	281 318,00 €	281 319,00 €			937 728,00 €	937 729,00 €
	<i>Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)</i>			30%	30%	70%	70%		
				30,00%	30,00%	70,00%	70,00%		
				573 549,00 €	597 102,00 €	1 338 282,00 €	1 393 238,00 €	1 911 831,00 €	1 990 340,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 032,96 €	29 300,00 €					33 032,96 €	29 300,00 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611							0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes							0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 050,00 €					0,00 €	13 050,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	240 508,77 €	241 000,00 €					240 508,77 €	241 000,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							0,00 €	0,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation							0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières							0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles							0,00 €	0,00 €
68741	<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>							0,00 €	0,00 €
68742	<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>							0,00 €	0,00 €
689	Report en fonds dédiés (ESSMS privés)							0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	2 068 252,51 €	2 319 098,73 €	979 035,49 €	1 070 745,72 €	1 809 167,72 €	1 830 905,55 €	4 856 455,72 €	5 220 750,00 €
	EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 068 252,51 €	2 319 098,73 €	979 035,49 €	1 070 745,72 €	1 809 167,72 €	1 830 905,55 €	4 856 455,72 €	5 220 750,00 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Présentation des produits		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
N° de compte	Intitulé	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
M22	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 738 685,51 €	1 802 198,92 €	481 765,78 €	482 625,95 €	1 358 979,82 €	1 447 530,20 €	3 579 431,11 €	3 732 355,07 €
732	Produits à la charge de l'Etat							0,00 €	0,00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 738 685,51 €	1 802 198,92 €	481 765,78 €	482 625,95 €	1 358 979,82 €	1 447 530,20 €	3 579 431,11 €	3 732 355,07 €
7351	<i>Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)</i>					1 358 979,82 €	1 417 530,20 €	1 358 979,82 €	1 417 530,20 €
7351125	<i>Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour</i>							0,00 €	0,00 €
7352	<i>Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)</i>	323 050,67 €	437 198,92 €					323 050,67 €	437 198,92 €
7352121	<i>Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)</i>			342 660,83 €	309 758,87 €			342 660,83 €	309 758,87 €
7352122	<i>Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)</i>							0,00 €	0,00 €
7352282	<i>Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)</i>							0,00 €	0,00 €
7353	<i>Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)</i>	1 384 117,84 €	1 338 000,00 €	1 738,20 €	3 763,08 €		30 000,00 €	1 385 856,04 €	1 371 763,08 €
73532	<i>Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)</i>			137 366,75 €	169 104,00 €			137 366,75 €	169 104,00 €
7358	<i>Dont produits à la charge d'autres financeurs</i>	31 517,00 €	27 000,00 €					31 517,00 €	27 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs							0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	146 592,49 €	143 117,32 €	47 071,91 €	47 369,56 €	90 263,58 €	82 813,12 €	283 927,98 €	273 300,00 €
70	Produits	1 459,80 €	2 000,00 €					1 459,80 €	2 000,00 €
71	Production stockée							0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée							0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	5 336,24 €	4 000,00 €					5 336,24 €	4 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	89 689,10 €	89 500,00 €					89 689,10 €	89 500,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)							0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes							0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	50 107,35 €	47 617,32 €	47 071,91 €	47 369,56 €	90 263,58 €	82 813,12 €	187 442,84 €	177 800,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales							0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité							0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)							0,00 €	0,00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	69 796,78 €	50 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	69 796,78 €	50 500,00 €
76	Produits financiers							0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,01 €						0,01 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	341,57 €						341,57 €	0,00 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif							0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	65 577,20 €	40 000,00 €					65 577,20 €	40 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	3 878,00 €	10 500,00 €					3 878,00 €	10 500,00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation							0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)							0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)							0,00 €	0,00 €
78741	<i>Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>							0,00 €	0,00 €
78742	<i>Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>							0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)							0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges							0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	1 955 074,78 €	1 995 816,24 €	528 837,69 €	529 995,51 €	1 449 243,40 €	1 530 343,32 €	3 933 155,87 €	4 056 155,07 €
	DEFICIT PREVISIONNEL	113 177,73 €	323 282,49 €	450 197,80 €	540 750,21 €	359 924,32 €	300 562,23 €	923 299,85 €	1 164 594,93 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 068 252,51 €	2 319 098,73 €	979 035,49 €	1 070 745,72 €	1 809 167,72 €	1 830 905,55 €	4 856 455,72 €	5 220 750,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)							0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)							0,00 €	0,00 €

Raison sociale :	EHPAD César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
85			4	12

Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2023			Forfait global de l'exercice 2024		
Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale

Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2023		
GMP	PMP	GMPS

Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606							0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226							0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical							0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical							0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	195 323,21 €	238 500,00 €					195 323,21 €	238 500,00 €
60622	Produits d'entretien (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		9 200,98 €	8 050,00 €	3 943,28 €	3 450,00 €			13 144,26 €	11 500,00 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		1 941,48 €	1 400,00 €	832,06 €	600,00 €			2 773,54 €	2 000,00 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			27 239,13 €	27 000,00 €			27 239,13 €	27 000,00 €
6066	Fournitures médicales					35 868,34 €	49 200,00 €	35 868,34 €	49 200,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement							0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							0,00 €	0,00 €

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	487 816,31 €	453 350,00 €					487 816,31 €	453 350,00 €
6111	Prestations à caractère médical					617,65 €	3 000,00 €	617,65 €	3 000,00 €
61121	Ergothérapie							0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical					87 843,96 €	80 000,00 €	87 843,96 €	80 000,00 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical						400,00 €	0,00 €	400,00 €
61562	Maintenance du matériel médical							0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail							0,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	3 330,42 €	16 100,00 €					3 330,42 €	16 100,00 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	432,92 €	50 674,49 €				184 502,00 €	432,92 €	235 176,49 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					19 436,59 €	30 000,00 €	19 436,59 €	30 000,00 €
6223	Intervenants médicaux							0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport		
				56 413,11 €	69 000,00 €			56 413,11 €	69 000,00 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	354 165,94 €	360 000,00 €					354 165,94 €	360 000,00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		128 157,09 €	176 400,00 €	54 924,47 €	75 600,00 €			183 081,56 €	252 000,00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		24 436,44 €	27 720,00 €	10 472,76 €	11 880,00 €			34 909,20 €	39 600,00 €
6288	Autres	3 362,97 €	1 100,00 €					3 362,97 €	1 100,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)							0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
								0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
								0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	7 649,52 €	7 676,34 €	6 908,12 €	7 360,81 €	12 729,22 €	11 891,85 €	27 286,86 €	26 929,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%				
								0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%		
								0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)							0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)							0,00 €	0,00 €

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 218 598,13 €	1 410 814,67 €	1 100 077,24 €	1 098 715,17 €	2 027 053,71 €	1 775 041,16 €	4 345 729,08 €	4 284 571,00 €
	<i>Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)</i>	70%	70%	30%	30%				
		70,00%	70,00%	30,00%	30,00%				
		885 769,00 €	885 769,00 €	379 615,00 €	379 615,00 €			1 265 384,00 €	1 265 384,00 €
	<i>Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)</i>			30%	30%	70%	70%		
				30,00%	30,00%	70,00%	70,00%		
				640 525,00 €	646 889,00 €	1 494 561,00 €	1 509 406,00 €	2 135 086,00 €	2 156 295,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							0,00 €	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611	46 105,64 €	33 900,00 €					46 105,64 €	33 900,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes							0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							0,00 €	0,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	864,80 €	400,00 €					864,80 €	400,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	85 167,67 €	93 600,00 €					85 167,67 €	93 600,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation							0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières							0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles							0,00 €	0,00 €
68741	<i>Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>							0,00 €	0,00 €
68742	<i>Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>							0,00 €	0,00 €
689	Report en fonds dédiés (ESSMS privés)							0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	2 566 553,52 €	2 879 685,50 €	1 260 810,17 €	1 293 605,98 €	2 183 549,47 €	2 134 035,01 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
	EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 566 553,52 €	2 879 685,50 €	1 260 810,17 €	1 293 605,98 €	2 183 549,47 €	2 134 035,01 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Présentation des produits		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
N° de compte	Intitulé	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024	Réel 2023 (ou anticipé 2023)	Prévu 2024
M22	PRODUITS DE LA TARIFICATION	2 071 648,31 €	2 125 700,00 €	565 719,26 €	757 876,03 €	1 963 909,89 €	2 060 846,55 €	4 601 277,46 €	4 944 422,58 €
732	Produits à la charge de l'Etat							0,00 €	0,00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	2 071 648,31 €	2 125 700,00 €	565 719,26 €	757 876,03 €	1 963 909,89 €	2 060 846,55 €	4 601 277,46 €	4 944 422,58 €
7351	<i>Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)</i>					1 963 909,89 €	2 060 846,55 €	1 963 909,89 €	2 060 846,55 €
7351125	<i>Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour</i>							0,00 €	0,00 €
7352	<i>Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)</i>	259 043,66 €	214 000,00 €	13 665,99 €	19 929,99 €			272 709,65 €	233 929,99 €
7352121	<i>Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)</i>			374 775,94 €	346 634,03 €			374 775,94 €	346 634,03 €
7352122	<i>Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)</i>							0,00 €	0,00 €
7352282	<i>Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)</i>							0,00 €	0,00 €
7353	<i>Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)</i>	1 801 311,65 €	1 911 700,00 €	2 798,91 €	154 032,01 €			1 804 110,56 €	2 065 732,01 €
73532	<i>Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)</i>			174 478,42 €	215 280,00 €			174 478,42 €	215 280,00 €
7358	<i>Dont produits à la charge d'autres financeurs</i>	11 293,00 €			22 000,00 €			11 293,00 €	22 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs							0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	86 054,93 €	94 000,10 €	32 722,74 €	23 780,71 €	60 296,46 €	38 419,19 €	179 074,13 €	156 200,00 €
70	Produits	3 841,50 €	7 500,00 €					3 841,50 €	7 500,00 €
71	Production stockée							0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée							0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	10 050,00 €	24 500,00 €					10 050,00 €	24 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	35 928,75 €	37 200,00 €					35 928,75 €	37 200,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)							0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes							0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	36 234,68 €	24 800,10 €	32 722,74 €	23 780,71 €	60 296,46 €	38 419,19 €	129 253,88 €	87 000,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales							0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité							0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)							0,00 €	0,00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	78 088,54 €	54 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	78 088,54 €	54 800,00 €
76	Produits financiers							0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							0,00 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	450,75 €						450,75 €	0,00 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif							0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	34 407,14 €	54 800,00 €					34 407,14 €	54 800,00 €
778	Autres produits exceptionnels	43 230,65 €						43 230,65 €	0,00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation							0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants							0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)							0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)							0,00 €	0,00 €
78741	<i>Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement</i>							0,00 €	0,00 €
78742	<i>Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>							0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)							0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges							0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	2 235 791,78 €	2 274 500,10 €	598 442,00 €	781 656,74 €	2 024 206,35 €	2 099 265,74 €	4 858 440,13 €	5 155 422,58 €
	DEFICIT PREVISIONNEL	330 761,74 €	605 185,40 €	662 368,17 €	511 949,24 €	159 343,12 €	34 769,27 €	1 152 473,03 €	1 151 903,91 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 566 553,52 €	2 879 685,50 €	1 260 810,17 €	1 293 605,98 €	2 183 549,47 €	2 134 035,01 €	6 010 913,16 €	6 307 326,49 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)							0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)							0,00 €	0,00 €

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :



Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
Résidence Gaston BIRGE	66 boulevard Gaston Birgé 49000 ANGERS	490003837	EHPAD-AJA
Résidence César GEOFFRAY	15 rue César Geoffray 49000 ANGERS	490541117	EHPAD-AJA



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Raison sociale :	Résidence Gaston BIRGE
FINESS ET :	490003837

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

Données complémentaires

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024				EPRD 2024					Nombre d'ETP travaillés prévus
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2023 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%									
		5,00	5,00	5,00		0,00	268 489,00 €	286 059,00 €	286 059,00 €		0,00 €	0,00
	P	5,00	5,00	5,00		0,00	268 489,00 €	286 059,00 €	286 059,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Directeur	P	5,00	5,00	5,00			268 489,00 €	286 059,00 €	286 059,00 €			
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien			100%									
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Ouvrier professionnel	P											
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			100%									
		0,50	0,50	0,50		0,00	26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,50	0,50	0,50		0,00	26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Animateur social	P	0,50	0,50	0,50			26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €			
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas			70%		30%							
		22,50	21,14	14,80	6,34	0,00	1 017 134,00 €	937 728,00 €	656 410,00 €	281 319,00 €	0,00 €	0,00
	P	22,50	18,50	12,95	5,55	0,00	1 017 134,00 €	820 623,00 €	574 436,00 €	246 187,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	2,64	1,85	0,79	0,00	0,00 €	117 105,00 €	81 974,00 €	35 132,00 €	0,00 €	0,00
	P	22,50	18,50	12,95	5,55		1 017 134,00 €	820 623,00 €	574 436,00 €	246 187,00 €		
	T		2,64	1,85	0,79			117 105,00 €	81 974,00 €	35 132,00 €		
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%		70%					
		36,50	40,43		12,18	28,25	1 775 196,00 €	1 990 340,00 €		597 102,00 €	1 393 238,00 €	0,00
	P	36,50	36,50		11,00	25,50	1 775 196,00 €	1 796 869,00 €		539 061,00 €	1 257 808,00 €	0,00
	T	0,00	3,93		1,18	2,75	0,00 €	193 471,00 €		58 041,00 €	135 430,00 €	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	P	36,50	36,50		11,00	25,50	1 775 196,00 €	1 796 869,00 €		539 061,00 €	1 257 808,00 €	
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	T		3,93		1,18	2,75		193 471,00 €		58 041,00 €	135 430,00 €	
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	T											
A.M.P.	P											
A.M.P.	T											
A.E.S.	P											
A.E.S.	T											
Autre personnel	P											
Autre personnel	T											

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DFL-2024-053-DF
Date de réception préfecture : 01/07/2024



PSYCHOLOGUES					100%								
		1,05	1,30		1,30	0,00	68 736,00 €	85 755,00 €		85 755,00 €	0,00 €		0,00
	P	1,05	1,30		1,30	0,00	68 736,00 €	85 755,00 €		85 755,00 €	0,00 €		0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00
	P	1,05	1,30		1,30		68 736,00 €	85 755,00 €		85 755,00 €			
INFIRMIERS					100%								
		4,00	4,00			4,00	238 306,00 €	242 488,00 €			242 488,00 €		0,00
	P	4,00	4,00			4,00	238 306,00 €	242 488,00 €			242 488,00 €		0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Infirmier coordonnateur	P	4,00	4,00			4,00	238 306,00 €	242 488,00 €			242 488,00 €		0,00
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier diplômé d'Etat	P												
Infirmier diplômé d'Etat	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX					100%								
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Masseur-kinésithérapeute	P												
Masseur-kinésithérapeute	T												
Ergothérapeute	P												
Ergothérapeute	T												
Pédicure-Podologue	P												
Pédicure-Podologue	T												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T												
Intervenant en activité physique adaptée	P												
Intervenant en activité physique adaptée	T												
Autre personnel paramédical	P												
Autre personnel paramédical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE					100%								
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Préparateur en pharmacie	P												
Préparateur en pharmacie	T												
MEDECIN					100%								
		0,40	0,40			0,40	48 745,00 €	49 880,00 €			49 880,00 €		0,00
	P	0,40	0,40			0,40	48 745,00 €	49 880,00 €			49 880,00 €		0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00
Médecin coordonnateur	P	0,40	0,40			0,40	48 745,00 €	49 880,00 €			49 880,00 €		0,00
Médecin coordonnateur	T												
Médecin généraliste	P												
Médecin généraliste	T												
Gériatre	P												
Gériatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre médecin	P												
Autre médecin	T												
TOTAL Personnel salarié		69,95	72,77		20,30	19,82	32,65	3 443 000,00 €	3 619 000,00 €	969 219,00 €	964 176,00 €	1 685 606,00 €	0,00

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

Vérification des ETP et des rémunérations :

Total des 3 colonnes K, L et M devrait être égal au total global en colonne J

ETP travaillés non saisis (colonne)

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024				EPRD 2024				
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement N-1 2023 (*)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Directeur	P										
Directeur	T										
Médecin directeur	P										
Médecin directeur	T										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T										
Agent administratif et personnel de bureau	P										
Agent administratif et personnel de bureau	T										
Autre personnel de direction ou d'administration	P										
Autre personnel de direction ou d'administration	T										
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel	P										
Ouvrier professionnel	T										
Agent de service général	P										
Agent de service général	T										
Diététicien	P										
Diététicien	T										
Autre personnel de cuisine - services généraux	P										
Autre personnel de cuisine - services généraux	T										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Animateur social	P										
Animateur social	T										
Autre personnel d'animation - service social	P										
Autre personnel d'animation - service social	T										
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas											
	P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	T										
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					29%	71%					
		0,17	0,17		0,05	0,12	20 000,00 €	20 000,00 €		6 000,00 €	14 000,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P										
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T										
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P	0,17	0,17		0,05	0,12	20 000,00 €	20 000,00 €		6 000,00 €	14 000,00 €
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T										
A.M.P.	P										
A.M.P.	T										
A.E.S.	P										
A.E.S.	T										
Autre personnel	P										
Autre personnel	T										
PSYCHOLOGUES					100%						
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	T										
INFIRMIERS						100%					
	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €
	T										
Infirmier coordonnateur	P										
Infirmier coordonnateur	T										
Infirmier diplômé d'Etat	P										
Infirmier diplômé d'Etat	T										
Infirmier psychiatrique	P										
Infirmier psychiatrique	T										
Autre personnel infirmier	P										
Autre personnel infirmier	T										

AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%						
Masseur-kinésithérapeute	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Masseur-kinésithérapeute	T											
Ergothérapeute	P											
Ergothérapeute	T											
Pédicure-Podologue	P											
Pédicure-Podologue	T											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T											
Intervenant en activité physique adaptée	P											
Intervenant en activité physique adaptée	T											
Autre personnel paramédical	P											
Autre personnel paramédical	T											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%						
Pharmacien	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Pharmacien	T											
Préparateur en pharmacie	P											
Préparateur en pharmacie	T											
MEDECIN						100%						
Médecin coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Médecin coordonnateur	T											
Médecin généraliste	P											
Médecin généraliste	T											
Gériatre	P											
Gériatre	T											
Psychiatre	P											
Psychiatre	T											
Autre médecin	P											
Autre médecin	T											
TOTAL Personnel extérieur		0,17	0,17	0,00	0,05	0,12	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	14 000,00 €	

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

Raison sociale :	Résidence César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

Données complémentaires

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024				EPRD 2024					Nombre d'ETP travaillés prévus
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2023 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%									
		6,00	4,00	4,00		0,00	349 326,00 €	240 970,00 €	240 970,00 €		0,00 €	0,00
	P	6,00	4,00	4,00		0,00	349 326,00 €	240 970,00 €	240 970,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Directeur	P	6,00	4,00	4,00			349 326,00 €	240 970,00 €	240 970,00 €			
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien			100%									
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Ouvrier professionnel	P											
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			100%									
		0,50	0,50	0,50		0,00	26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,50	0,50	0,50		0,00	26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Animateur social	P	0,50	0,50	0,50			26 394,00 €	26 750,00 €	26 750,00 €			
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas			70%		30%							
		23,50	29,11	20,38	8,73	0,00	1 021 350,00 €	1 265 384,00 €	885 769,00 €	379 615,00 €	0,00 €	0,00
	P	23,50	22,50	15,75	6,75	0,00	1 021 350,00 €	978 054,00 €	684 638,00 €	293 416,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	6,61	4,63	1,98	0,00	0,00 €	287 330,00 €	201 131,00 €	86 199,00 €	0,00 €	0,00
	P	23,50	22,50	15,75	6,75		1 021 350,00 €	978 054,00 €	684 638,00 €	293 416,00 €		
	T		6,61	4,63	1,98			287 330,00 €	201 131,00 €	86 199,00 €		
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%		70%					
		43,50	46,67		14,00	32,67	2 132 830,00 €	2 156 295,00 €		646 889,00 €	1 509 406,00 €	0,00
	P	43,50	40,50		12,15	28,35	2 132 830,00 €	1 871 222,00 €		561 367,00 €	1 309 855,00 €	0,00
	T	0,00	6,17		1,85	4,32	0,00 €	285 073,00 €		85 522,00 €	199 551,00 €	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	43,50	40,50		12,15	28,35	2 132 830,00 €	1 871 222,00 €		561 367,00 €	1 309 855,00 €	
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T		6,17		1,85	4,32		285 073,00 €		85 522,00 €	199 551,00 €	
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P											
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T											
A.M.P.	P											
A.M.P.	T											
A.E.S.	P											
A.E.S.	T											
Autre personnel	P											
Autre personnel	T											

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DFL-2024-053-DF
Date de réception préfecture : 01/07/2024



PSYCHOLOGUES					100%							
		1,75	1,00		1,00	0,00	135 699,00 €	79 572,00 €		79 572,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,75	1,00		1,00	0,00	135 699,00 €	79 572,00 €		79 572,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	P	1,75	1,00		1,00		135 699,00 €	79 572,00 €		79 572,00 €		
INFIRMIERS					100%							
		4,00	4,00		4,00		210 159,00 €	228 483,00 €			228 483,00 €	0,00
	P	4,00	4,00		4,00		210 159,00 €	228 483,00 €			228 483,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00		0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00
	Infirmier coordonnateur	P	4,00	4,00		4,00	210 159,00 €	228 483,00 €			228 483,00 €	
	Infirmier coordonnateur	T										
	Infirmier diplômé d'Etat	P										
	Infirmier diplômé d'Etat	T										
	Infirmier psychiatrique	P										
	Infirmier psychiatrique	T										
Autre personnel infirmier	P											
Autre personnel infirmier	T											
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX					100%							
		0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
Masseur-kinésithérapeute	P											
Masseur-kinésithérapeute	T											
Ergothérapeute	P											
Ergothérapeute	T											
Pédicure-Podologue	P											
Pédicure-Podologue	T											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T											
Intervenant en activité physique adaptée	P											
Intervenant en activité physique adaptée	T											
Autre personnel paramédical	P											
Autre personnel paramédical	T											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE					100%							
		0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00
Pharmacien	P											
Pharmacien	T											
Préparateur en pharmacie	P											
Préparateur en pharmacie	T											
MEDECIN					100%							
		0,40	0,40		0,40	47 350,00 €	49 044,00 €			49 044,00 €	0,00	
	P	0,40	0,40		0,40	47 350,00 €	49 044,00 €			49 044,00 €	0,00	
	T	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00	
	Médecin coordonnateur	P	0,40	0,40		0,40	47 350,00 €	49 044,00 €			49 044,00 €	
	Médecin coordonnateur	T										
	Médecin généraliste	P										
	Médecin généraliste	T										
	Gériatre	P										
	Gériatre	T										
	Psychiatre	P										
	Psychiatre	T										
	Autre médecin	P										
Autre médecin	T											
TOTAL Personnel salarié		79,65	85,68	24,88	23,73	37,07	3 923 108,00 €	4 046 498,00 €	1 153 489,00 €	1 106 076,00 €	1 786 933,00 €	0,00

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

ETP travaillés non saisis (colonne)

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-053-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2023 (*)	EPRD 2024				EPRD 2024				
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement N-1 2023 (*)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Directeur	P										
Directeur	T										
Médecin directeur	P										
Médecin directeur	T										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P										
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T										
Agent administratif et personnel de bureau	P										
Agent administratif et personnel de bureau	T										
Autre personnel de direction ou d'administration	P										
Autre personnel de direction ou d'administration	T										
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Ouvrier professionnel	P										
Ouvrier professionnel	T										
Agent de service général	P										
Agent de service général	T										
Diététicien	P										
Diététicien	T										
Autre personnel de cuisine - services généraux	P										
Autre personnel de cuisine - services généraux	T										
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%							
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Animateur social	P										
Animateur social	T										
Autre personnel d'animation - service social	P										
Autre personnel d'animation - service social	T										
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas											
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	P										
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%					
		1,15	1,15		0,35	0,80	30 000,00 €	30 000,00 €		9 000,00 €	21 000,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P										
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T										
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P										
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T										
A.M.P.	P										
A.M.P.	T										
A.E.S.	P										
A.E.S.	T										
Autre personnel	P										
Autre personnel	T										
PSYCHOLOGUES					100%						
		3,75	3,25		0,00	3,25	166 892,00 €	184 502,00 €		0,00 €	184 502,00 €
	P										
Personnel PARA - plateforme de répit	P					3,25	166 892,00 €	184 502,00 €			184 502,00 €
INFIRMIERS						100%					
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €
Infirmier coordonnateur	P										
Infirmier coordonnateur	T										
Infirmier diplômé d'État	P										
Infirmier diplômé d'État	T										
Infirmier psychiatrique	P										
Infirmier psychiatrique	T										
Autre personnel infirmier	P										
Autre personnel infirmier	T										

AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%						
Masseur-kinésithérapeute	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Masseur-kinésithérapeute	T											
Ergothérapeute	P											
Ergothérapeute	T											
Pédicure-Podologue	P											
Pédicure-Podologue	T											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P											
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T											
Intervenant en activité physique adaptée	P											
Intervenant en activité physique adaptée	T											
Autre personnel paramédical	P											
Autre personnel paramédical	T											
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%						
Pharmacien	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Pharmacien	T											
Préparateur en pharmacie	P											
Préparateur en pharmacie	T											
MEDECIN						100%						
Médecin coordonnateur	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €				0,00 €
Médecin coordonnateur	T											
Médecin généraliste	P											
Médecin généraliste	T											
Gériatre	P											
Gériatre	T											
Psychiatre	P											
Psychiatre	T											
Autre médecin	P											
Autre médecin	T											
TOTAL Personnel extérieur		4,90	4,40	0,00	0,35	4,05	196 892,00 €	214 502,00 €	0,00 €	9 000,00 €	205 502,00 €	

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1